

Fonds privé Scotia des marchés émergents

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Période close le 31 décembre 2018

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du Fonds. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1 800 387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse www.banquescotia.com/fondsprivescotia ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 1, rue Adelaide E., 28^e étage, Toronto (Ontario) M5C 2V9.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous afin de se procurer un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures du Fonds relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et « Fonds » désigne le Fonds privé Scotia des marchés émergents.

Dans le présent document, « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs au sujet du Fonds et des fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables

ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent s'avérer imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Risques spécifiques aux organismes de placement collectif ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds a pour objectif de réaliser des rendements à long terme au moyen d'une croissance du capital en investissant principalement dans des actions et des titres équivalents à des actions de sociétés situées dans des marchés émergents et dans des secteurs d'activité émergents de tout marché.

Pour atteindre ses objectifs, le Fonds adopte un style de placement orienté sur la croissance.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (la « période »), le rendement des parts de série Apogée du Fonds s'est établi à -10,0 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à ceux de l'indice de référence du Fonds, qui traduisent l'évolution d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui des parts de série Apogée, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

Pour la même période, le rendement de l'indice MSCI Marchés émergents (en CAD), indice de référence général du Fonds, a été de -7,2 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

Le Fonds a enregistré un rendement inférieur à celui de l'indice général, principalement en raison de la sélection des titres dans le contexte de volatilité.

L'incertitude sur le plan macroéconomique liée aux pourparlers commerciaux entre les États-Unis et la Chine a contribué à une hausse de la volatilité des actions des marchés émergents, particulièrement au cours de la seconde moitié de la période. La corrélation entre les titres des marchés émergents s'est accrue puisque les cours ont suivi un mouvement coordonné en réaction aux manchettes plutôt que de fluctuer en fonction des points forts de chaque titre.

En ce qui concerne les facteurs quantitatifs, la composante momentum des prix du Fonds est ce qui a nui le plus à la performance. Sur le plan géographique, la sous-pondération au Brésil a aussi pesé sur le rendement. Beauty Community PCL est le titre qui a gêné le plus la performance. Le titre a reculé lorsque le gouvernement chinois a annoncé qu'il diminuerait la quantité de biens de consommation de luxe que les voyageurs sont autorisés à ramener en Chine. Puisque 30 % des ventes de Beauty Community sont effectuées auprès des touristes chinois, cette nouvelle a été mal reçue. Les bénéfices moins élevés du deuxième trimestre ont également exercé une pression sur l'action. Dewan Housing Finance Corp. Ltd. a aussi eu une incidence négative sur le rendement en raison de ses coûts plus importants que prévus; ses bénéfices ont cependant été conformes aux attentes.

Parmi les facteurs quantitatifs, les composantes qualité des bénéfices et évaluation du Fonds sont celles qui ont contribué le plus à la performance. Sur le plan géographique, la surpondération en Inde et en Turquie a contribué au rendement. NIIT Technologies Limited et Daelim Industrial Co., Ltd. sont les titres qui ont contribué le plus aux résultats. NIIT Technologies a étendu ses services de formation à l'extérieur de l'Inde et a conclu plusieurs contrats importants de quelques années, ce qui devrait réduire la volatilité des revenus. Le marché a bien accueilli ces deux nouvelles. Daelim Industrial a bien performé, les bénéfices du troisième

trimestre ayant surpassé les attentes. De plus, les analystes ont émis des avis positifs concernant les perspectives de croissance de la société en raison de l'amélioration de son horizon de commandes.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté de 24,0 %, passant de 313,2 M\$ au 31 décembre 2017 à 388,3 M\$ au 31 décembre 2018. Cette variation s'explique par des ventes nettes de 109,7 M\$, par un résultat des placements de moins 34,6 M\$ et par des distributions en trésorerie de 26 878 \$. Le résultat des placements du Fonds comprend des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribués à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement et à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

IFRS 9 Instruments financiers

Le Fonds a adopté IFRS 9 *Instruments financiers* pour la période commençant le 1^{er} janvier 2018. L'adoption d'IFRS 9, qui a été appliquée rétrospectivement, n'a entraîné aucun changement dans le classement et l'évaluation des instruments financiers, tant pour la présente période que pour la précédente.

L'incidence de la norme sera l'ajout d'informations supplémentaires sur les changements apportés au classement de certains instruments financiers, pour le rendre conforme à IFRS 9. L'adoption de la norme n'a aucune incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % des courtiers en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et Fonds d'investissement Tangerine Limitée et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette section a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont calculés quotidiennement et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de garde

Au cours de la période, la Banque Scotia a été le dépositaire du Fonds et a reçu des honoraires pour ses services à ce titre et pour des services connexes. Le dépositaire a assuré la conservation des titres du Fonds, veillant ainsi à ce qu'ils n'aient été utilisés qu'au bénéfice des investisseurs du Fonds. Le gestionnaire a payé les droits de garde en contrepartie des frais d'administration à taux fixe qui lui ont été versés par le Fonds.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, des services de garde, des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de

formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Carol S. Perry (présidente), Stephen J. Griggs, Simon Hitzig, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération se compose essentiellement d'une provision annuelle pour honoraires et de jetons de présence pour chaque participation à une réunion du CEI. Le président du CEI a droit à une rémunération supplémentaire. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au Fonds relativement aux opérations avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;

- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée.

Le gestionnaire est tenu d'informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et

sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le Fonds ne s'est pas appuyé sur les directives permanentes du CEI en ce qui concernait les opérations avec des parties liées.

Principales données financières

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Principales données financières ».

Actif net par part du Fonds (\$)¹

Pour la période close le	Actif net à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités :					Distributions :					Actif net à la clôture de la période¹
		Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Augmentation (diminution) totale liée aux activités²	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions³	
Série Apogée												
31 déc. 2018	11,61	0,37	(0,10)	0,25	(1,81)	(1,29)	–	(0,22)	–	–	(0,22)	10,22
31 déc. 2017	9,28	0,41	(0,09)	0,68	1,68	2,68	–	(0,34)	–	–	(0,34)	11,61
31 déc. 2016	9,16	0,32	(0,09)	(0,24)	0,47	0,46	–	(0,25)	–	–	(0,25)	9,28
31 déc. 2015	9,66	0,31	(0,08)	(0,27)	(0,39)	(0,43)	–	(0,22)	–	–	(0,22)	9,16
31 déc. 2014	9,06	0,24	(0,07)	0,38	0,26	0,81	–	(0,22)	–	–	(0,22)	9,66
Série F												
31 déc. 2018*	10,00	0,03	(0,03)	(0,16)	0,05	(0,11)	–	(0,23)	–	–	(0,23)	9,90
* La série I a été lancée le 19 octobre.												
Série I												
31 déc. 2018	11,77	0,36	(0,07)	0,24	(1,61)	(1,08)	–	(0,24)	–	–	(0,24)	10,36
31 déc. 2017	9,40	0,41	(0,08)	0,69	1,74	2,76	–	(0,36)	–	–	(0,36)	11,77
31 déc. 2016	9,28	0,32	(0,07)	(0,24)	0,47	0,48	–	(0,26)	–	–	(0,26)	9,40
31 déc. 2015	9,79	0,31	(0,07)	(0,27)	(0,32)	(0,35)	–	(0,23)	–	–	(0,23)	9,28
31 déc. 2014	9,18	0,24	(0,05)	0,38	0,14	0,71	–	(0,24)	–	–	(0,24)	9,79
Série M												
31 déc. 2018	11,62	0,38	(0,19)	0,30	(1,90)	(1,41)	–	(0,14)	–	–	(0,14)	10,25
31 déc. 2017	9,29	0,41	(0,16)	0,68	1,69	2,62	–	(0,27)	–	–	(0,27)	11,62
31 déc. 2016	9,15	0,32	(0,14)	(0,24)	0,33	0,27	–	(0,18)	–	–	(0,18)	9,29
31 déc. 2015	9,66	0,31	(0,14)	(0,27)	(0,34)	(0,44)	–	(0,16)	–	–	(0,16)	9,15
31 déc. 2014	9,05	0,24	(0,12)	0,37	0,24	0,73	–	(0,15)	–	–	(0,15)	9,66

¹ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées dans la note 2 des états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

² L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars) ¹	Nombre de parts en circulation ¹	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²	Ratio des frais d'opérations (%) ³	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴	Valeur liquidative par part (\$)
Série Apogée							
31 déc. 2018	99 034	9 685 885	0,27	0,27	0,35	78,03	10,22
31 déc. 2017	75 320	6 486 624	0,26	0,26	0,18	83,72	11,61
31 déc. 2016	58 760	6 334 650	0,28	0,28	0,23	104,49	9,28
31 déc. 2015	42 596	4 652 145	0,29	0,29	0,21	75,84	9,16
31 déc. 2014	33 599	3 479 000	0,29	0,29	0,42	210,32	9,66
Série F							
31 déc. 2018	30	3 050	1,21	1,31	0,35	78,03	9,90
Série I							
31 déc. 2018	273 829	26 423 942	0,09	0,09	0,35	78,03	10,36
31 déc. 2017	221 057	18 780 879	0,09	0,09	0,18	83,72	11,77
31 déc. 2016	175 810	18 698 215	0,11	0,11	0,23	104,49	9,40
31 déc. 2015	151 806	16 362 952	0,12	0,12	0,21	75,84	9,28
31 déc. 2014	125 287	12 805 973	0,09	0,09	0,42	210,32	9,78
Série M							
31 déc. 2018	15 400	1 502 447	0,88	0,88	0,35	78,03	10,25
31 déc. 2017	16 835	1 448 789	0,88	0,88	0,18	83,72	11,62
31 déc. 2016	12 619	1 358 596	0,90	0,90	0,23	104,49	9,29
31 déc. 2015	15 687	1 713 823	0,91	0,91	0,21	75,84	9,15
31 déc. 2014	13 631	1 411 761	0,89	0,89	0,42	210,32	9,66

¹ Données à la date de clôture des exercices indiqués.

² Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre, d'une part, le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période déterminée et, d'autre part, sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

³ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions du portefeuille du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

⁴ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont calculés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les éléments suivants : la gestion du Fonds, les analyses des placements, les recommandations et les décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds et la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autret (%)
Série Apogée*	s. o.	s. o.	s. o.
Série F	1,00	s. o.	100,0
Série I*	s. o.	s. o.	s. o.
Série M	0,70	s. o.	100,0

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

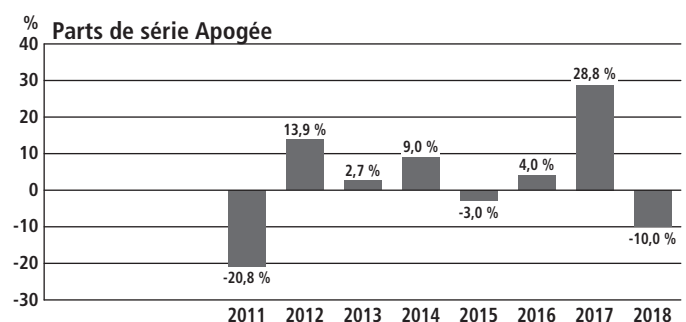
Rendement passé

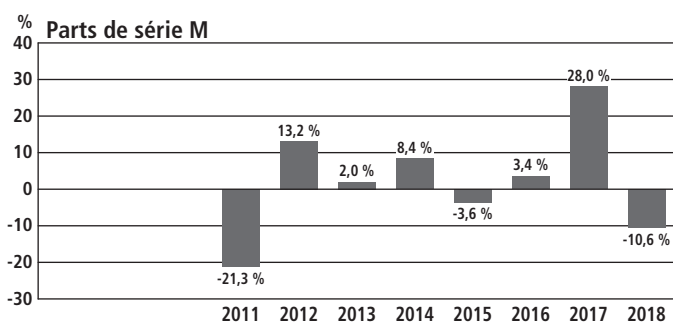
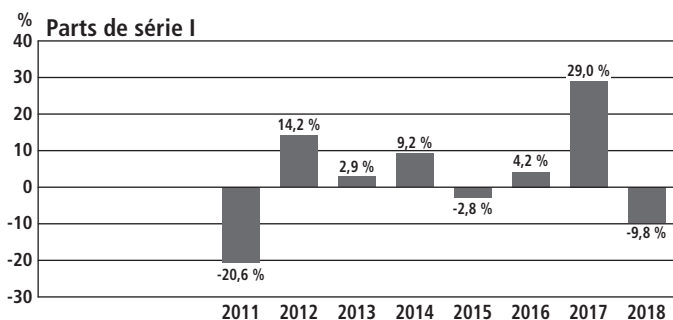
Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur

du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de l'année, d'un placement effectué le premier jour de chaque année pour cette série.





Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à ceux des indices de référence qui sont ceux d'indices ne comportant ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
Série Apogée	%	-10,0	6,4	5,0	–	2,3
Indice MSCI Marchés émergents (en CAD)	%	-7,2	8,6	6,9	–	4,4
Série F	%	–	–	–	–	1,3
Indice MSCI Marchés émergents (en CAD)	%	–	–	–	–	5,0
Série I	%	-9,8	6,6	5,2	–	2,6
Indice MSCI Marchés émergents (en CAD)	%	-7,2	8,6	6,9	–	4,4
Série M	%	-10,6	5,8	4,4	–	1,6
Indice MSCI Marchés émergents (en CAD)	%	-7,2	8,6	6,9	–	4,4

Description des indices

Indice MSCI Marchés émergents (en CAD) – Cet indice est conçu pour mesurer la performance des marchés émergents des actions.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indices de référence est présentée à la rubrique « Résultats » du présent rapport.

Aperçu du portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Il est possible d'obtenir les mises à jour trimestrielles, sans frais, en appelant au 1 800 387-5004, ou en visitant le site Web www.banquescotia.com/fondsprivesscotia, 60 jours

après la fin du trimestre, ou 90 jours après le 31 décembre, qui marque la fin de l'année civile.

Par pays/région	% de la valeur liquidative ¹
Hong Kong	28,0
Corée du Sud	14,9
Taiwan	12,4
Inde	10,4
États-Unis	8,2
Brésil	7,5
Afrique du Sud	5,6
Turquie	2,8
Indonésie	2,0
Thaïlande	1,9
Hongrie	1,7
Mexique	1,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,4
Pologne	0,7
Malaisie	0,4
Royaume-Uni	0,4
Russie	0,3
Autres éléments d'actif (de passif) net	(0,3)

25 principaux titres

Émetteur	% de la valeur liquidative ¹
Tencent Holdings Limited	4,5
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Ltd.	3,4
Samsung Electronics Co., Ltd.	3,2
Alibaba Group Holding Ltd.	2,7
iShares MSCI Emerging Markets ETF	1,8
Housing Development Finance Corporation Ltd.	1,7
Naspers Limited, actions N	1,5
China Construction Bank Corporation, cat. H	1,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,4
SK Hynix Inc.	1,2
Itaúsa – Investimentos Itaú S.A., priv.	1,2
Hindustan Unilever Ltd.	1,1
OTP Bank PLC	1,1
Infosys Ltd.	1,1
CNOOC Ltd.	1,0
Tata Consultancy Services Ltd.	1,0
Lukoil Oil Company, CAAE	1,0
Tech Mahindra Ltd.	1,0
Hana Financial Group Inc.	1,0
Daelim Industrial Co., Ltd.	1,0
Uni-President Enterprises Corporation	0,9
China Evergrande Group	0,9
Shinhan Financial Group Co., Ltd.	0,9
Agricultural Bank of China Ltd.	0,9
Banco Santander Brasil S.A.	0,9

¹ Calculé en fonction de la valeur liquidative; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.

